

Convention pluriannuelle avec l'association « La Bourguette » à La Bastidonne

Toujours plus pour la prise en charge des personnes en situation de handicap.

Publié le 21 mai 2021

Maurice Chabert, Président du Conseil départemental de Vaucluse, a signé, ce vendredi 21 mai 2021 à La Bastidonne, cette convention.

Ce document fixe les grands objectifs de la structure d'hébergement du Grand Réal à La Bastidonne pour les années à venir, notamment l'amélioration de la prise en charge des personnes autistes accueillies.

Cette signature s'est notamment déroulée en présence de Michel Partage, Maire de La Bastidonne et des responsables de l'association de La Bourguette.

« Fidèle à sa mission première de solidarité, le Département tient à féliciter l'ensemble des personnes qui œuvrent au service des personnes handicapées », a souligné Maurice Chabert, Président du Conseil départemental de Vaucluse,



Cette convention vient formaliser l'aide financière du Conseil départemental, d'un montant total de 2,2M€, en faveur de cette structure de la Bastidonne.

Les Foyers d'Hébergement Le Grand Réal à la Bastidonne

L'habitat de 32 places se répartit en petites unités de 7 personnes ou en appartement sur les communes de Pertuis, La Tour d'Aigue et la Bastidonne.

Le site abrite aussi un Établissement et Service d'Aide par le Travail tourné vers les secteurs de l'agriculture, l'élevage de chèvres mais aussi la céramique ainsi qu'un restaurant ouvert au public, où travaillent plusieurs personnes touchées par des troubles de l'autisme.

➤ En savoir plus sur [Les Foyers d'Hébergement du Grand Réal - Association La Bourguette-autisme](#) ↗



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09